

E. N. S. S. I. B.
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHÈQUES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS EN INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE
Rapport de Stage

**CONCEPTION D'UN BASE DE DONNEES POUR LA
GESTION DES PUBLICATIONS PERIODIQUES EN CDS/ISIS**

CECILIA PREDA

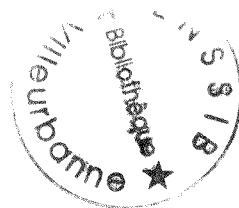
Sous la direction de
Mme CLAUDINE LANGLOIS
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITES

**PARIS
1995**

E. N. S. S. I. B.
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHÈQUES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS EN INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE
Rapport de Stage



CONCEPTION D'UN BASE DE DONNEES POUR LA
GESTION DES PUBLICATION PERIODIQUES EN CDS/ISIS

CECILIA PREDA

Sous la direction de
Mme CLAUDINE LANGLOIS
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITES

PARIS
1995

1995

ID ST

26

Remerciements

Mme Claudine Langlois, chef du Centre AIU/UNESCO d'Information sur l'Enseignement Supérieur m'a proposé ce sujet de stage. Je la remercie pour la confiance qu'elle m'a accordée, ainsi que pour son soutien professionnel.

Je tiens aussi à remercier Mme Geneviève Rabreau, Information Officer, Mme Elzbieta Szlapczynska, Documentaliste, tous mes collègues de l'AIU pour leur soutien moral et professionnel, pour l'accueil chaleureux et l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard mon travail.

RESUME

Le rapport de stage porte sur la conception d'une base de données pour la gestion des périodiques en utilisant le logiciel CDS-ISIS version 3.07. Y sont compris les étapes de création de la base, la définition de la base et le manuel de l'utilisateur avec annexes. La base de données a été réalisée et sera utilisée dans le Centre AIU/UNESCO d'Information sur l'Enseignement supérieur.

DESCRIPTEURS

BASES DE DONNEES; CONCEPTION; PERIODIQUES; GESTION

ABSTRACT

This is a description of a database design using CDS-ISIS software system. The main steps taken in building the database, the definition of the database as well as the user's guide and its annexes are presented. The database was created at the AIU/UNESCO Information Centre for Higher Education and it is meant for the management of the periodicals received at its library .

DESCRIPTORS

DATABASES; DESIGN; PERIODICALS; MANAGEMENT

SOMMAIRE

TITRE	PAGE
1. INTRODUCTION	
1.1 Le sujet	3
1.2 Le demandeur	3
1.3 Les objectifs du demandeur	4
2. ANALYSE PREALABLE	
2.1 Type et nature des documents; gestion	4
2.2 Objectifs de l'application	5
3. STRATEGIE	
3.1 Outils disponibles	
3.1.1 Le logiciel: CDS/ISIS	5
3.1.2 Le matériel	8
3.1.3 L'évaluation de l'espace sur disque	8
3.2 Stratégie adoptée	9
4. APPLICATION	
Creation de la base de données GESP	10
5. MANUAL DE L'UTILISATION	16
5.1 Caractéristiques d'un champ	18
5.2 Guide champ par champ	20
5.3 Annexes	73

1. INTRODUCTION

1.1 Le sujet

Le sujet de l'étude, proposé par Mme Claudine Langlois, chef du Centre AIU-UNESCO d'Information sur l'Enseignement Supérieur, porte sur: a) la conception d'une base de données pour la gestion des périodiques reçus au centre; b) l'édition d'un catalogue semestriel des périodiques enregistrés dans la base de données.

1.2 Le demandeur

L'Association Internationale des Universités, fondée en 1950, lors d'une conférence suggérée par l'UNESCO, se donne dès le début des objectifs qui portent sur la coopération internationale entre établissements d'enseignement supérieur. L'aspect principalement visé est l'entraide morale et matérielle des institutions membres de l'association. L'AIU assume aussi le rôle de représentant ainsi que de porte-parole des universités auprès de leurs partenaires et/ou d'autres parties intéressées.

La réalisation de tous ces objectifs, qu'ils soient internes ou externes, s'appuie en grande partie sur l'acquisition, la production, l'organisation, la diffusion et l'échange d'information spécialisée, ainsi que sur la recherche et la réflexion sur la vie universitaire internationale.

Les forts liens moraux et matériels entre l'AIU et l'UNESCO, la convergence de leurs objectifs etc. ont conduit en 1989 à la création d'un centre conjoint d'information.

Le **Centre AIU-UNESCO d'Information sur l'Enseignement Supérieur** assume le rôle de Clearing House internationale dans ce domaine. Outre son activité traditionnelle, on a nommé ainsi la diffusion de l'information spécialisée auprès d'un public avisé et bien ciblé, le centre développe aussi des fonctions de coordination de cette information au niveau mondial par le biais de ses bases de données (HEDATA, HEDIBIB, TRACE), et de ses publications dérivées, imprimées sur des supports physiques divers.

1.3 Les objectifs du demandeur

Cette simple énumération de tâches, fonctions etc. suffit elle même pour illustrer l'effort permanent du Centre AIU-UNESCO pour accomplir sa mission ainsi que pour accorder le plus possible ses activités aux objectifs de l'AIU et de l'UNESCO. Il est néanmoins vrai que certaines activités internes restent à être mises à jour pour mieux répondre aux besoins du centre et de ses utilisateurs. On retrouve parmi celles-ci la gestion des périodiques et de leurs acquisitions.

2. ANALYSE PREALABLE

2.1 Type et nature des documents; gestion

Volume: Le Centre AIU-UNESCO reçoit environ 300 titres périodiques (des lettres d'information, des magazines, des bulletins et de revues scientifiques) spécialisés dans l'enseignement supérieur.

Classement: Les collections sont rangées alphabétiquement par pays et par titre.

Acquisitions: La plupart des titres sont reçus en échange des publications produites par l'AIU ou gratuitement de la part des établissements membres de l'association ou de ses partenaires dans divers projets concernant l'enseignement supérieur.

Public: Le public, interne (personnel de l'AIU) ou externe a libre accès aux collections.

Gestion: Une personne qui travaille à mi-temps est chargée de l'enregistrement des nouveaux titres et numéros ainsi que du rayonnage. Une autre personne, travaillant à plein temps est chargée des acquisitions (correspondance y comprise) et de l'indexation analytique de certains titres périodiques dans IAUDOC, la base de données documentaire de l'AIU.

2.2 Objectifs de l'application

L'automatisation de la gestion des périodiques aura comme but l'amélioration de cette activité ainsi que celle du service rendu au public. L'AIU se propose aussi de mettre à la disposition des utilisateurs un catalogue de ses collections de périodiques publié une fois par semestre.

3. STRATEGIE

3.1 Outils disponibles

3.1.1 Le logiciel

Le logiciel le plus utilisé pour les bases documentaires de l'AIU est CDS/ISIS. L'activité principale du stage a nécessité une bonne connaissance de ce logiciel afin de bien maîtriser les outils qu'il offre pour la réalisation du produit final. Son apprentissage a représenté une partie importante du travail. Il mérite donc une présentation rapide.

CDS/ISIS, développé par l'UNESCO, est un logiciel documentaire, conçu pour la gestion des bases de données textuelles. Il ne permet pas d'effectuer des calculs, donc de gérer des données numériques.

Ses fonctions principales permettent:

- la création et la modification des bases de données;
- la saisie et modification des fiches;
- l'indexation (ou l'inversion) des données;
- la recherche de données;
- l'impression des résultats de recherche;
- l'échange de données.

L'accès à ces fonctions se fait par menu. Pour l'entrée des données, des différents éditeurs permettent de créer des bordereaux de saisie selon les besoins de l'utilisateur.

Une base de données en CDS/ISIS inclut les types de fichiers suivants:

a) Le fichier documentaire dénommé le **Fichier-maître** (extension **.MST**), contenant les données saisies dans des enregistrements (fiches) composés de champs de longueur variable définis par l'utilisateur. Un seul champ est créé automatiquement par le logiciel: le numéro de fichier maître (**MFN**), qui associe un numéro et un seul à chaque enregistrement.

b) Les **fichiers de définition**, créés par l'utilisateur:

* La **Table de définition des champs** (extension **.FDT**), unique pour chaque base de données, indique les champs qui composent un enregistrement et leurs caractéristiques.

* La **Table de sélection des champs** (extension **.FST**) contient la liste des champs à indexer ainsi que le type d'indexation (par champ, par mot etc.) à utiliser.

* Le **Bordereau de saisie** (extension **.FMT**) est la présentation des champs à l'écran pour la saisie des données. CDS/ISIS permet de définir plusieurs bordereaux de saisie par base. La taille d'une base est limitée à 20 écrans de saisie, ne pouvant dépasser 19 champs chacun, avec au maximum de 200 champs au total.

* Le **Format d'édition** (extension **.PFT**) contient la présentation des champs pour la recherche ou pour l'impression.

c) Les **fichiers inversés**, générés par le programme, permettent d'accéder rapidement à l'information. Ils contiennent les termes à rechercher suivis d'une liste de pointeurs identifiant chacun des endroits du fichier où se trouvent les termes respectifs. Pour obtenir un fichier inversé, l'utilisateur doit indiquer au préalable les champs à indexer dans une table de définition des champs. Fonctionnellement unique, le fichier inversé d'une base de données sous CDS/ISIS est techniquement découpé en 6 fichiers (extensions **.LO1**, **.LO2**, **.NO1**, **.NO2**, **.IFP** et **.CNT**) pour accélérer la recherche.

On peut également créer et associer au fichier inversé un **fichier ANY** (extension **.ANY**) et un **fichier de mots vides** (extension **.STW**).

Le fichier ANY permet de relier un terme général à d'autres termes de manière que toute recherche sur le terme général pointerait aussi sur les enregistrements contenant les termes associés.

Le fichier de mots vides contient des mots qui ne doivent pas être intégrés au fichier inversé.

Un élément très important du logiciel CDS/ISIS est le **langage de formatage**. Il sert à créer des formats, c'est à dire des **interfaces** entre la forme des données saisies et celle des sorties désirées, s'il s'agit d'un **format d'édition** (affichage ou impression suite à l'interrogation de la base), ou des interfaces entre la forme des données saisies et les fichiers de sortie (inversé, trié, d'échange au format ISO 2709) s'il s'agit d'un **format d'extraction**.

La **création informatique d'une base de données** sous CDS/ISIS est une opération unique qui comporte les quatre étapes enchaînées suivantes:

- définition de la table des champs (nom, type, longueur maxi);
- définition du bordereau de saisie;
- définition du format d'édition;
- définition de la table de sélection des champs (champs à indexer et type d'indexation).

3.1.2 Le matériel

Un micro-ordinateur IBM PS/2 Mod 30/286

- mémoire centrale 640 Ko dont 590 Ko disponibles
- disque dur de 21 Mo dont 4,6 Mo restants
- système d'exploitation MS-DOS version 6.0

Une imprimante HP LaserJet Series II

3.1.3 Evaluation de l'espace sur disque

La place disponible pour la base GESP: 4, 6 Mo. La place nécessaire pour un bordereau étant celle de min 8 558 octets / maxi 14 100 octets, l'exploitation de la base ne devrait pas rencontrer de problèmes d'espace disque ou de mémoire.

3.2 Stratégie adoptée

La conception de la base de données a tenu compte des éléments suivants:

- La base de données sera utilisée exclusivement par le personnel spécialisé de l'AIU. Il s'agit de personnes qui connaissent déjà la terminologie utilisée dans le Manuel de l'utilisateur et qui n'auront aucune difficulté dans la gestion et l'exploitation de la base.

- Le nombre d'enregistrements sera réduit (environ 300 fiches) et la taille de la base va augmenter lentement (en fonction du budget d'acquisitions, du volume d'échange de publications etc.).

- Un enregistrement aura seulement quatre écrans, les champs étant groupés selon l'activité concernée: description bibliographique, acquisitions, état des collections etc. Pour rendre l'entrée des données plus aisée on a créé un seul bordereau de saisie. Cela évite un aller retour incessant entre le bordereau documentaire, le bordereau acquisitions etc.

- Les données ne sont pas confidentielles; les produits-papier de la base: catalogues, listes de titres etc. seront en permanence à la disposition du public.

- A long terme, il est possible que le public puisse consulter librement la base à travers l'interface HEURYSKO développé par l'UNESCO, ce qui n'affectera pas les données mais facilitera la tâche du personnel. Cela sera possible au moment où l'installation du réseau local de l'AIU sera achevée.

4. REALISATION DE L'APPLICATION

Création de la base de données GESP (GESTion des Périodiques)

L'AIU utilise la version anglaise du CDS-ISIS. Les bases de données ainsi que les données elles mêmes, sont respectivement définies et indexées en anglais. Cela explique pourquoi la terminologie utilisée dans la définition de la base de données GESP est en anglais.

On a commencé par sélectionner l'option **D** du menu principal affiché par CDS-ISIS.

```
Micro CDS/ISIS
```

- C - Change data base
- L - Change dialogue language

- E - ISISENT - Data entry services
- S - ISISRET - Information retrieval services
- P - ISISPRT - Sorting and printing services
- I - ISISINV - Inverted file services
- D - ISISDEF - Data base definition services
- M - ISISXCH - Master file services
- U - ISISUTL - System utility services
- A - ISISPAS - Advanced programming services

- X - Exit (to MSDOS)

?

Cet option enchaîne un nouveau menu EXDEF .

Service ISISDEF

Data Base definition Services

Menu EXDEF

- L - Change dialogue language
- C - Define a new data base
- U - Modify data base definition
- I - Re-initialize data base
- R - Unlock data base
- X - Exit

? c

Data Base Name:

La sélection de l'option **C** fait que le programme envoie le message "Nom de la Base de Données:" Le logiciel accepte comme nom de la base une chaîne de 6 caractères au maximum (GESP, dans notre cas).

L'étape suivante consiste dans l'affichage de l'éditeur de la **Table de définition des champs**. Dans CDS-ISIS, cette table est unique pour chaque base de données.

Pour construire la Table de définition des champs il nous a fallu d'abord recueillir toutes les informations sur les données qui seront entrées dans la base. Cela nous a permis de choisir le type, la dimension et le nombre de champs et de sous-champs nécessaires pour traiter les données.

A l'aide de l'éditeur correspondant, on a créé pour GESP la table suivante (voir page 11 bis)

La première colonne contient les étiquettes (Tags) des champs, c'est à dire des numéros de 3 chiffres au maximum, associés à chaque champ. Le logiciel ne connaît que cette étiquette pour identifier et utiliser le champ. C'est pourquoi on fait référence à ce numéro chaque fois qu'on a besoin d'indiquer ou identifier un champ dans la table de sélection des champs, le bordereau de saisie, le format d'impression ou les équations de recherche.

La table GESP.FDT contient 50 champs numérotés en ordre croissant de 1 à 50.

La deuxième colonne indique les noms (en langage naturel) qu'on a attribué aux champs et qui apparaîtront lors de la création du bordereau de saisie. Chaque nom peut avoir 30 caractères au maximum.

La troisième colonne spécifie la longueur indicative de chaque champ, en nombre de caractères. Le format de saisie pour la longueur du champ est un nombre de 1 à 1650 (100 par défaut). Dans la table GESP.FDT aucun champ ne dépasse 500 caractères. La longueur des champs a été établie en fonction de leur contenu, c'est à dire des données qui y seront introduites.

En principe, un enregistrement dans la base de données GESP pourra avoir 6171 caractères au plus, ce qui satisfait largement les besoins des utilisateurs de la base.

Field Definition Table (FDT)

Data Base: GESP

Tag	Name	Len	Typ	Rep	Delimiters/Pattern
1	NAME OF INPUT CENTRE	160	X		
2	DATE - RECORD ENTERED	8	N		
3	DATE - RECORD UPDATED	8	N		
4	TYPE OF PUBLICATION	1	A		
5	GEOGRAPHIC COVERAGE	30	X		
6	FREQUENCY	18	X		
7	SITUATION	50	A		
8	ISSN	100	X	R	
9	ISBN	100	X	R	
10	TITLE	300	X		s
11	PARALLEL TITLE	300	X	R	s
12	OTHER VERSIONS TITLES	300	X	R	s
13	FORMER TITLE	300	X		
14	LANGUAGE CODE	3	X		
15	LANGUAGE OF TEXT	60	X	R	ab
16	DATE OF FIRST ISSUE	4	N		

- Insert (after)	B - Insert (before)	C - Change line	D - Delete line
- Previous page	N - Next page	T - Top	E - Bottom
		X - Exit	↵ - Next line

Field Definition Table (FDT)

Data Base: GESP

Tag	Name	Len	Typ	Rep	Delimiters/Pattern
17	END OF PUBLICATION	4	N		
18	ABSTRACT	1	A		
19	PERIODICAL INDEXED IN	100	X	R	
20	NOTES	200	X		
21	EDITOR	200	X		b
22	CORPORATE BODY	500	X	R	
23	CORP. BODY ADDRESS	300	X		ab
24	CORP. BODY CONTACT NUMBERS	150	X		tfexc
25	PUBLISHER	500	X	R	ab
26	PUBLISHER'S ADDRESS	300	X		ab
27	PUBLISHER'S CONTACT NUMBERS	150	X		tfexc
28	CONTACT NAME	100	X	R	
29	ACQUISITION	1	A		
30	TYPE OF EXCHANGE	1	A		
31	EXCHANGE REFERENCE NUMBER	30	X		
32	IAU MEMBER	1	A		

- Insert (after)	B - Insert (before)	C - Change line	D - Delete line
- Previous page	N - Next page	T - Top	E - Bottom
		X - Exit	↵ - Next line

Field Definition Table (FDT)

Data Base: GESP

Tag	Name	Len	Typ	Rep	Delimiters/Pattern
33	PRICE	8	X		
34	DISTRIBUTOR	100	X		
35	DISTRIBUTOR'S ADDRESS	300	X		ab
36	DISTRIBUTOR'S CONTACT NUMBERS	150	X		tfexc
37	ORDER REFERENCE NUMBER	30	X		
38	RELAUNCH REFERENCE NUMBER	30	X		
39	LANGUAGE OF CORRESPONDENCE	40	X	R	
40	ACQUISITION NOTES	200	X		
41	CONSERVATION (HOLDINGS STATUS)	50	X		
42	CURRENT YEAR HOLDINGS	50	X		
43	HOLDINGS	500	X		
44	HOLDINGS NOTES	300	X		
45	CLAIM REFERENCE	15	X		
46	ANSWER TO CLAIM	1	A		

47 REMINDER REFERENCE 15 X
 48 ANSWER TO REMINDER 1 A

- Insert (after)	B - Insert (before)	C - Change line	D - Delete line
- Previous page	N - Next page	T - Top	E - Bottom
		X - Exit	↵ - Next line

Field Definition Table (FDT)

Data Base: GESP

Tag	Name	Len	Typ	Rep	Delimiters/Pattern
49	DROPED COLLECTION	1	A		
50	FINAL NOTES	100	X		
51	***	100	X		

- Insert (after)	B - Insert (before)	C - Change line	D - Delete line
- Previous page	N - Next page	T - Top	E - Bottom
		X - Exit	↵ - Next line

La quatrième colonne indique le type des champs. Les codes utilisés (prévus par CDS-ISIS), spécifient le type de caractères autorisés dans un champ. Les champs de type X (type par défaut) contiennent des caractères alphanumériques, ceux de type A des caractères alphabétiques seulement et ceux de type N des caractères de type numérique seulement.

Un quatrième code, prévu par le logiciel, mais pas utilisé dans GESP.FDT est le code P (pattern=masque) qui indique les données à entrer à une structure fixe, comme les dates ou les codes des certains types de documents.

Pour GESP on a préféré introduire les dates dans des champs numériques, comme dans les autres bases de l'AIU.

La plupart des champs de GESP sont de type X (alphanumérique). On a utilisé le code A pour les champs d'un seul caractère. Ce champs contiendront des lettres-code appliquées dans le traitement de l'information.

La cinquième colonne indique si le champ est répétitif ou non. Cela se fait à l'aide du code R pour les champs répétitifs et d'un espace pour les autres.

La sixième et dernière colonne contient les délimiteurs des sous-champs. Chaque sous-champ peut être identifié par une lettre ou un chiffre. Dans GESP on a utilisé comme délimiteurs seulement des lettres.

Côté contenu, les champs de 2 à 7 servent à identifier rapidement le type et la situation du périodique traité. Les champs de 8 à 20,22, 25 constitue la partie documentaire (notice bibliographique et informations supplémentaires) de l'enregistrement. Les champs 21 à 40 sont des champs de référence pour l'acquisition du périodique. Les champs 41 à 50 indiquent l'état de la collection concernée et des éventuelles démarches faites pour conserver/rétablir son intégralité.

Après avoir fini la Table de définition des champs, CDS-ISIS envoie tout de suite l'éditeur du **bordereau de saisie**. Un bordereau peut avoir au maximum 20 écrans. Il ne doit pas dépasser aussi 2000 caractères (messages et noms des champs).

Le **bordereau GESP** est composé de 4 écrans, constituant 4 fichiers enregistrés séparément dans la définition de la base, sous les noms: **AGESP, BGESP, CGESP, DGESP**.

On a essayé de créer pour GESP un bordereau économique (pas trop d'écrans) et aéré à la fois, avec des espaces entre les champs, facile à suivre (voir page 12 bis).

IAU PERIODICALS DATABASE

*****GESP DATA ENTRY WORKSHEET*****

(2)DATE - RECORD ENTERED: _____ (3)DATE - RECORD UPDATED: _____

(4)TYPE OF PUBLICATION: _ (5)GEOGRAPHIC COVERAGE: _____

(6)FREQUENCY: _____ (7)SITUATION: _____

(8)ISSN: _____

(9)ISBN: _____

(10)TITLE: _____

(11)PARALLEL TITLE: _____

(12)OTHER VERSIONS TITLES: _____

(13)FORMER TITLE: _____

M - Modify	R - Right just	S - Shift	D - Delete	C - Center
A - Add field	<TAB> - Previous	↵ - Next	X - Exit	
GESP / 1				

(14)LANG. CODE: _____ (15)LANGUAGE OF TEXT: _____

(16)DATE OF FIRST ISSUE: _____ (17)END OF PUBLICATION: _____ (18)ABSTRACT: _

(19)PERIODICAL INDEXED IN: _____

(20)NOTES: _____

(21)EDITOR: _____

(22)CORPORATE BODY: _____

(23)ADDRESS: _____

(24)CONTACT NUMBERS: _____

M - Modify	R - Right just	S - Shift	D - Delete	C - Center
A - Add field	<TAB> - Previous	↵ - Next	X - Exit	
GESP / 2				

(25)PUBLISHER: _____

(26)ADDRESS: _____

(27)CONTACT NUMBERS: _____

(28)CONTACT NAME(S): _____

(29)ACQUISITION: _ (30)TYPE OF EXCHANGE: _ (32)IAU MEMBER: _

(31)EXCHANGE REFERENCE NO.: _____ (33)PRICE: _____

(34)DISTRIBUTOR: _____

(35)ADDRESS: _____

(36)CONTACT NUMBERS: _____

(37)ORD. REF. NO.: _____ (38)REORD. REF. NO.: _____

M - Modify	R - Right just	S - Shift	D - Delete	C - Center
A - Add field	<TAB> - Previous	↵ - Next	X - Exit	

GESP / 3

(39)LANGUAGE OF CORRESPONDENCE: _____

(40)ACQUISITION NOTES: _____

(41)HOLDINGS STATUS: _____

(42)CURRENT YEAR HOLDINGS: _____

(43)HOLDINGS: _____

(44)HOLDINGS NOTES: _____

(45)CLAIM REFERENCE: _____

(46)ANSWER TO CLAIM: _

(47)REMINDER REFERENCE: _____

(48)ANSWER TO REMINDER: _

(49)DROPPED COLLECTION: _

(50)FINAL NOTES: _____

M - Modify	R - Right just	S - Shift	D - Delete	C - Center
A - Add field	<TAB> - Previous	↵ - Next	X - Exit	

GESP / 4

L'utilisateur peut organiser les champs définis antérieurement selon son choix (voir ses besoins). Il n'est pas obligé de respecter l'ordre indiqué dans la Table de définition des champs. Dans GESP, on a pourtant préféré de garder, avec une seule exception, le même ordre. On a aussi préféré garder dans le bordereau l'étiquette du champ et la placer avant son intitulé. Cela aidera l'utilisateur à s'orienter et à créer des formats d'édition supplémentaires, par exemple, sans faire appel aux fichiers de définition de la base.

Pour des raisons économiques, les champs dont la valeur dépasse 80 caractères ont été définis dans le bordereau de saisie comme "scrolling fields" - des champs qui se déplacent à mesure de la saisie. Ils afficheront ainsi seulement 1 ou 2 lignes, comme indiqué. Cela évite, au cas où le champ n'est pas rempli, d'afficher inutilement trop de lignes vides. Pour les mêmes raisons économiques, les noms de certains champs ont été abrégés dans le bordereau de saisie.

Pour la quasi totalité des champs, on a créé des messages d'aide qui expliquent comment remplir les champs et/ou sous quelle forme entrer les données. Pendant une session de travail, on peut activer les messages d'aide avec la touche **F1**.

Le champ numéro 1, intitulé Name of Input Centre (Nom du Centre-Source), est le seul champ qui affiche une valeur par défaut. En fait, il indique non seulement le nom du Centre, mais aussi le nom de la base.

L'étape suivante, la **création du format d'édition**, consiste dans l'utilisation du langage d'édition prévu par CDS-ISIS. Dès que l'éditeur est activé, il suffit d'entrer le texte du format. Celui-ci est composé d'une suite de caractères correspondant à des commandes que le logiciel interprète et exécute au fur et à mesure, de gauche à droite. Au début du format d'édition, il faut indiquer le mode d'affichage du contenu des champs:

- a) **Proof mode**, **MPL**(ower case) ou **MPU**(pper case): les champs sont édités comme ils ont été saisis, y compris les délimiteurs de sous-champ;
- b) **Heading mode**, **MHL** ou **MHU**: les crochets et les délimiteurs de sous-champs sont remplacés par des signes de ponctuation;
- c) **Data mode**, **MDL** ou **MDU**: l'édition d'un champ est terminée par **un point** suivi par **2 espaces**.

Le format porte le nom de la base (GESP.PFT) et il est automatiquement activé lors de l'ouverture d'une session de travail. GESP.PFT n'affiche pas tous les champs mais seulement ceux que la personne qui gère la base considère nécessaires à son travail quotidien. Des format additionnels, permanents ou temporaires, en fonction de ce que l'on veut obtenir, peuvent être créés. Pour la base de données GESP, on a créé les formats d'édition permanents suivants:

* **LONG.PFT** qui affiche le contenu de tous les champs d'un enregistrement (à condition qu'ils soient remplis). Les champs sont listés en ordre numérique.

* **CONT.PFT**, en mode contrôle, qui affiche les délimitateurs de sous-champs et qui sert à vérifier la saisie afin d'éliminer les erreurs de frappe et les éventuelles omissions.

* **BIBLIO.PFT** qui affiche sur l'écran le contenu d'un nombre réduit de champs et qui sert à l'impression du catalogue des périodiques (voir page 14 bis).

Data Base Name: GESP

Format name: GESP

```
mfn(3),/,mhl,"DATE REC. ENTERED: ",v2(20,19),/,"DATE REC. UPDATED: ",v3(20,19),/
,"TYPE OF PUBL.....: ",v4(20,19),/,"GEOGR. COVERAGE...: ",v5(20,19),/,"FREQUENCY.
.....: ",v6(20,19),/,"SITUATION.....: ",v7(20,19),/,"ISSN.....: ",v
8(20,19)+|; |,/,,"ISBN.....: ",v9(20,19)+|; |,/,,"TITLE.....: ",v10
(20,19),/,"PARALLEL TITLE...: ",v11(20,19)+|; |,/,,"OTHER VERS. TITLE: ",v12(20,1
9)+|; |,/,,"FORMER TITLE.....: ",v13(20,19),/,"LANGUAGE CODE....: ",v14(20,19),"
- ","(", "Text: ",v15^a(20,19)+|; |,")", " (","Abstract: ",v15^b(20,19)+|; |,") ",
/,,"END OF PUBL.....: ",v17(20,19),/,"ABSTRACTS INSIDE.: ",v18(20,19),/,"NOTES..
.....: ",v20(20,19),/,"EDITOR.....: ",v21(20,19),/,"CORPORATE BODY...
: ",v22(20,19)+|; |,/,,"CORP BODY ADDRESS: ",v23(20,19),/,"PUBLISHER.....: ",v
25(20,19)+|; |,/,,"ACQUISITION.....: ",v29(20,19),/,"TYPE OF EXCHANGE.: ",v30(20
,19),/,"IAU MEMBER.....: ",v32(20,19),/,"ACQUISITION NOTES: ",v40(20,19),/,"HO
LDINGS STATUS...: ",v41(20,19),/,"CURRENT YEAR HOLD: ",v42(20,19),/,"HOLDINGS....
.....: ",v43(20,19),/,"HOLODINGS NOTES...: ",v44(20,19),/,"DROPED COLLECTION: ",
v49(20,19),/,"FINAL NOTES.....: ",v50(20,19)##
```

EDIT: Replace

mfn(3),/,mhl,"DATE REC. ENTERED: ",v2(20,19),/,"DATE REC. UPDATED: ",v3(20,19),/
 ,"TYPE OF PUBL.....: ",v4(20,19),/,"GEOGR. COVERAGE..: ",v5(20,19),/,"FREQUENCY.
: ",v6(20,19),/,"SITUATION.....: ",v7(20,19),/,"ISSN.....: ",v
 8(20,19)+|; |,/"ISBN.....: ",v9(20,19)+|; |,/"TITLE.....: ",v10
 (20,19),/,"PARALLEL TITLE...: ",v11(20,19)+|; |,/"OTHER VERS. TITLE: ",v12(20,1
 9)+|; |,/"FORMER TITLE.....: ",v13(20,19),/,"LANGUAGE CODE....: ",v14(20,19),"
 - ",("Text: ",v15^a(20,19)+|; |,)"",("Abstract: ",v15^b(20,19)+|; |,)"",
 /,"DATE FIRST ISSUE.: ",v16(20,19),/,"END OF PUBL.....: ",v17(20,19),/,"ABSTRAC
 TS INSIDE.: ",v18(20,19),/,"PER. INDEXED IN..: ",v19(20,19),/,"NOTES.....
 : ",v20(20,19),/,"EDITOR.....: ",v21(20,19),/,"CORPORATE BODY...: ",v22(20
 ,19)+|; |,/"CORP BODY ADDRESS: ",v23(20,19),/,"CONTACT NUMBERS...: ",Phone: ",v
 24^t(20,19),"; ",Fax: ",v24^f(20,19),"; ",/,"E-mail: ",v2
 4^e(20,19),"; ",Telex: ",v24^x(20,19),"; ",Cable: ",v24^c(20,19),/,"PUBLISHER.
: ",v25(20,19)+|; |,/"ADDRESS.....: ",v26(20,19),/,"CONTACT NUMBERS
 ..: ",Phone: ",v27^t(20,19),"; ",Fax: ",v27^f(20,19),"; ",/
 ",E-mail: ",v27^e(20,19),"; ",Telex: ",v27^x(20,19),"; ",Cable: ",v27^c(20,
 19),/,"CONTACT NAME(S)...: ",v28(20,19),/,"ACQUISITION.....: ",v29(20,19),/,"TYP
 E OF EXCHANGE.: ",v30(20,19),/,"EXCH. REF. NUMBER: ",v31(20,19),/,"IAU MEMBER...
: ",v32(20,19),/,"PRICE.....: ",v33(20,19),/,"DISTRIBUTOR.....: ",v3
 4(20,19),/,"ADDRESS.....: ",v35(20,19),/,"CONTACT NUMBERS...: ",Phone: ",v3
 6^t(20,19),"; ",Fax: ",v36^f(20,19),"; ",/,"E-mail: ",v36
 ^e(20,19),"; ",Telex: ",v36^x(20,19),"; ",Cable: ",v36^c(20,19),/,"ORD. REF. N
 UMBER: ",v37(20,19),/,"REORD. REF. NO....: ",v38(20,19),/,"LANG. OF CORRESP.: ",v
 39(20,19)+|; |,/"ACQUISITION NOTES: ",v40(20,19),/,"HOLDINGS STATUS...: ",v41(20
 ,19),/,"CURRENT YEAR HOLD: ",v42(20,19),/,"HOLDINGS.....: ",v43(20,19),/,"HO
 LODINGS NOTES...: ",v44(20,19),/,"CLAIM REFERENCE...: ",v45(20,19),/,"ANSWER TO C
 LAIM...: ",v46(20,19),/,"REMINDER REF.....: ",v47(20,19),/,"ANSWER TO REMIND.: ",
 v48(20,19),/,"DROPEd COLLECTION: ",v49(20,19),/,"FINAL NOTES.....: ",v50(20,19)
 ##

EDIT: Replace

Data Base Name: GESp

Format name: BIBLIO

mhl,v10(0,5),"/",v11(0,5),"/",v12(0,5),/,v25(5,5),". ",v26(5,5),C5" ("Text
 : ",v15^a+|; |)"",("Abstract: ",v15^b+|; |)"",v6(5,5),". ",C6"First publish
 ed: ",v16". ",Publication suspended: ",v17". ",v20(5,5),C6v22(5,5),C6"Holdings:
 ",v41,C6mfn(3)" "ISSN: ",v8+|; |##

Data Base Name: GESp

Format name: CONT

mfn(4)/mpl,"DATE-REC. ENTERED: ",v2(20,19),/,"DATE-REC. UPDATED: ",v3(20,19),/,"
 TYPE OF PUBL.....: ",v4(20,19),/,"GEOGR. COVERAGE..: ",v5(20,19),/,"FREQUENCY...
: ",v6(20,19),/,"SITUATION.....: ",v7(20,19),/,"ISSN.....: ",v8(
 20,19)+|; |,/"ISBN.....: ",v9(20,19)+|; |,/"TITLE.....: ",v10(2
 0,19),/,"PARALLEL TITLE...: ",v11(20,19)+|; |,/"OTHER VERS. TIT...: ",v12(20,19)
 +|; |,/"FORMER TITLE.....: ",v13(20,19)+|; |,/"LANGUAGE CODE....: ",v14(20,19)
 ,"
 - ",Lang. of the text: ",v15^a(20,19),". ",Abstract: ",v15^b(20,19),/,"DA
 TE FIRST ISSUE.: ",v16(20,19),/,"END OF PUBL.....: ",v17(20,19),/,"ABSTRACT...
: ",v18(20,19),/,"PER. INDEXED IN...: ",v19(20,19)+|; |,/"NOTES.....
 ..: ",v20(20,19),/,"EDITOR.....: ",v21(20,19),/,"CORPORATE BODY...: ",v22(2
 0,19)+|; |,/"CORP BODY ADDRESS: ",v23(20,19),/,"COR BODY CONT NO.: ",Phone: "v2
 4^t(20,19),"; ",Fax: ",v24^f,"; ",/,"E-mail: ",v24^e(20,1
 9),"; ",Telex: ",v24^x(20,19),"; ",Cable: ",v24^c(0,19)"; ",/,"PUBLISHER.....
 ..: ",v25(20,19)+|; |,/"PUBLISHER ADDRESS: ",v26(20,19),/,"PUBL. CONT. NO....: ",
 Phone: "v27^t(20,19),"; ",Fax: ",v28^f,"; ",/,"E-mail: ",
 v28^e(20,19),"; ",Telex: ",v28^x(20,19),"; ",Cable: ",v28^c(0,19)"; ",/,"CONTA
 CT NAME.....: ",v28(20,19)+|; |,/"ACQUISITION.....: ",v29(20,19),/,"TYPE OF EX
 CHANGE.: "v30(20,19),/,"EXCH. REF. NUMBER: ",v31(20,19),/,"IAU MEMBER.....: ",
 v32(20,19),/,"PRICE.....: ",v33(20,19),/,"DISTRIBUTOR.....: ",v34(20,19)
 ,/,"DISTRIB. ADDRESS.: ",v35(20,19),/,"DISTR. CONT. NO...: ",Phone: "v36^t(20,19
),"; ",Fax: ",v26^f,"; ",/,"E-mail: ",v26^e(20,19),"; ",
 Telex: ",v26^x(20,19),"; ",Cable: ",v26^c(0,19)"; ",/,"ORDER REF. NO....: ",v37
 (20,19),/,"REORD. REF. NO....: ",v38(20,19),/,"LANG. OF CORRESP.: ",v39(20,19)+|;
 |,/"ACQUISITION NOTES: ",v40(20,19),/,"HOLDINGS STATUS...: ",v41(20,19),/,"CURR
 ENT YEAR HOLD: ",v42(20,19),/,"HOLDINGS.....: ",v43(20,19),/,"HOLDINGS NOTES
: ",v44(20,19),/,"CLAIM REFERENCE...: ",v45(20,19),/,"ANSWER TO CLAIM...: ",v46
 (20,19),/,"REMINDER REF.....: ",v47(20,19),/,"ANSWER TO REMIND.: ",v48(20,19),/,"
 "DROPEd COLLECTION: ",v49(20,19),/,"FINAL NOTES.....: ",v50(20,19)##

La dernière étape de la création d'une base de données en dans CDS-ISIS consiste dans le choix des champs à indexer et le type d'indexation. Pour créer la **Table de sélection des champs** on a à disposition le même éditeur que pour la Table de définition des champs. Celui-ci est activé automatiquement après avoir fini le format d'édition (voir page 15 bis).

Le logiciel met à notre disposition 8 techniques d'indexation des champs. L'information peut être extraite par ligne de texte (technique 0), par sous-champ (technique 1), par terme entre < > (technique 2) ou entre // (technique 3), par mot du texte (technique 4) et ainsi de suite.

Le problème qu'on doit garder constamment en vue lors de la création d'une Table de sélection des champs est celui de la cohérence. Autrement dit, le choix de la technique d'indexation doit être cohérent avec la définition des champs et avec les directives de saisie.

Dans **GESP.FST** on a utilisé aussi des clés d'indexation afin de grouper dans l'index les données de même type.

ID	IT	Data extraction format
2	0	mhl,"de="v2
3	0	mhl,"du="v3
4	0	mhl,"tp="v4
5	0	mhl,"gc="v5
6	0	mhl,"f="v6
7	0	mhl,"sit="v7
8	0	mhl,(ISSN= v8 %)
9	0	mhl,(ISBN= v9 %)
10	0	mhl,"jt="v10
10	4	mhl,v10
11	0	mhl,(pt= v11 %)
11	4	mhl,(v11/)
12	0	mhl,(ot= v12 %)
12	4	mhl,(v12/)
13	0	mhl,"ft="v13
13	4	mhl,v13

- Insert (after)	B - Insert (before)	C - Change line	D - Delete line
- Previous page	N - Next page	T - Top	E - Bottom
		X - Exit	↵ - Next line

ID	IT	Data extraction format
14	0	mhl,"lc="v14
15	0	mhl,(lt= v15^a)
15	0	mhl,(la= v15^b)
15	4	mhl,(v15/)
21	0	mhl,"ed="v21
22	0	mhl,(cb= v22/)
22	4	mhl,(v22/)
23	0	mhl,v23^b
25	0	mhl,(pub= v25^b/)
25	0	mhl,(ppl= v25^a/)
28	0	mhl,(cn= v28/)
29	0	mhl,"acq="v29
30	0	mhl,"ex="v30
32	0	mhl,"mem="v32
34	0	mhl,"dis="v34
41	0	mhl,"hs="v41

- Insert (after)	B - Insert (before)	C - Change line	D - Delete line
- Previous page	N - Next page	T - Top	E - Bottom
		X - Exit	↵ - Next line

ID	IT	Data extraction format
42	0	mhl,"cyh="v42

5. MANUEL DE L'UTILISATEUR

(traduit de l'anglais)

Le manuel de l'utilisateur est destiné à faciliter et à indiquer les procédures à suivre pour une bonne utilisation de la base de données GESP. Le personnel de l'AIU est déjà formé pour l'utilisation du logiciel CDS-ISIS. Cela explique pourquoi le manuel porte sur la manière de traiter et de saisir les données plutôt que sur celle de manier une base de données en CDS-ISIS.

Les annexes du manuel ne sont pas originales, mais des copies des matériaux de référence utilisés pour toutes les bases de données de l'AIU.

Le contenu est organisé en trois parties:

5.1) Caractéristiques d'un champ

5.2) Guide champ par champ

5.3) Annexes

5.1 CARACTERISTIQUES D'UN CHAMP

5.1.1 Sous-champs

Lorsqu'un champ est divisé en sous-champs cela signifie que l'information entrée dans le champ respectif est divisée dans des éléments séparés. Chaque élément à considérer comme sous-champ est précédé par un délimiteur de sous-champ sous la forme d'un accent circonflexe suivi par une lettre

Exemple: ^a

5.1.2 Longueur maximale

La longueur maximale d'un champ est le nombre maximal de caractères permis pour chaque occurrence du champ, y compris les sous-champs, les délimiteurs de sous-champs, la ponctuation et les espaces, sauf les signes de pourcentage % utilisés pour séparer les occurrences du champ respectif.

5.1.3 Type de champ

Le type du champ porte sur le type de caractères entrés dans le champ:

A = Tous les caractères entrés dans le champ doivent être alphabétiques.

N = Tous les caractères entrés dans le champ doivent être numériques.

X = Tous les caractères entrés dans le champ doivent être alphanumériques.

5.1.4 Répétitif ou non-répétitif

Un champ répétitif est un champ qui permet plusieurs occurrences. Par exemple le champ du titre parallèle peut contenir le titre traduit en deux ou trois langues. Les éléments d'un champ répétitif sont séparés par le signe % sans espace avant ou après celui-ci.

Un champ non-répétitif permet une seule occurrence. Par exemple, le champ pour la version originale du titre.

5.1.5 Utilisation

Essentiel = Le champ doit être rempli dans absolument tous les enregistrements (fiches). Par exemple le titre du périodique et les champs concernant l'état de la collection.

Obligatoire = Le champ doit être rempli dans toutes les situations où il est applicable au document catalogué. Par exemple lorsque le type d'acquisition indique **P** (purchased=acheté), le champ Price (prix de l'abonnement) et les champs concernant le distributeur (nom, adresse, numéros de contact) sont obligatoires. Ils doivent être remplis.

Optionnel = Le champ est rempli seulement dans les cas où l'utilisateur décide qu'il est nécessaire. Par exemple les champs des notes.

5.2 GUIDE CHAMP PAR CHAMP

NOM DU CENTRE (ET DE LA BASE DE DONNEES)

1

CARACTERISTIQUES

Essentiel

Non répétitif

Sans sous-champs

Longueur maxi - 160

Type - X

OBJECTIF

Affiche le nom du centre d'information et celui de la base de données.

REGLES DE SAISIE

Par défaut.

DATE D'ENTREE

2

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 8
Type - N

OBJECTIF

Signaler la date d'entrée dans la base de données du premier numéro reçu du périodique enregistré.

REGLES DE SAISIE

On introduit la date dans l'ordre: année, mois, jour, sans espaces, en utilisant uniquement des chiffres.

EXEMPLE

19950814

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 8
Type - N

OBJECTIF

Signaler la date d'entrée dans la base de données du dernier numéro reçu du périodique enregistré.

REGLES DE SAISIE

On introduit la date dans l'ordre: année, mois, jour, sans espaces, en utilisant uniquement des chiffres.

EXEMPLE

19950814

TYPE DE PUBLICATION

4

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 1
Type - A

OBJECTIF

Enregistrer la catégorie (selon le contenu) dans laquelle on peut classer le périodique.

REGLES DE SAISIE

On introduit: **N** pour newsletter, **B** pour bulletin, **M** pour magazine, **S** pour revue scientifique et de recherche.

EXEMPLES

N: IAU Newsletter

B: Bulletin Universitaire Suisse

M: DUZ - Deutsche Universitäts Zeitung

S: Higher Education Policy

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non - répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 30
Type - X

OBJECTIF

Indiquer la zone géographique et politique choisie comme sujet d'étude permanent par les éditeurs du périodique.

REGLES DE SAISIE

On introduit:

International pour les périodiques qui portent sur le monde entier et/ou qui ne spécifient pas le nom d'une région ou d'un pays particulier.

Le **nom de la région ou du continent** pour les périodiques régionaux.

Le **nom du pays** pour les périodiques nationaux

La première lettre du descripteur doit toujours être en majuscule.

EXEMPLES

(5)COUV. GEOGR.: **International**

(10)ITRE: Higher Education Policy

(5)COUV. GEOGR.: **Europe**

(10)TITRE: Higher Education in Europe

(5)COUV. GEOGR.: **Middle East**

(10)TITRE: Middle East Education and Training

(5)COUV. GEOGR.: **France**

(10)TITRE: Formation Emploi

(5)COUV. GEOGR.: **Romania**

(10)TITRE: Revista romana de pedagogie

PERIODICITE

6

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 18
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le nombre de numéros par semaine/mois/an, c'est à dire la fréquence avec laquelle le périodique est publié.

REGLES DE SAISIE

Choisir le descripteur adéquat listé dans l'annexe no. 5 (**Quarterly** pour les périodiques publiés quatre fois par an, **3 issues a year** pour les périodiques publiés trois fois par an etc.). La première lettre du descripteur doit être toujours en majuscule.

EXEMPLES

(6)PERIODICITE: **Quarterly**
(10):TITRE Higher Education in Europe

(6)PERIODICITE: **3 issues a year**
(10):TITRE: Contents in Higher Education

SITUATION

7

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 50
Type - X

OBJECTIF

Indiquer la situation courante de la réception du périodique.

REGLES DE SAISIE

On introduit:

Currently received pour les périodiques reçus à temps ou avec un retard acceptable du point de vue de l'utilisateur.

Publication suspended pour les périodiques qui ne sont plus reçus parce qu'ils ont cessé de paraître.

Reception suspended pour les périodiques qui ne sont plus reçus parce que l'abonnement n'a pas été renouvelé.

Late pour les périodiques dont le retard dépasse un délai acceptable pour l'utilisateur.

EXEMPLE

(7)SITUATION: **Publication suspended**
(10)TITRE: **IAU Bulletin**
(17)FIN DE PUBLICATION: **1994**
(20)NOTES: **Remplacé par IAU Newsletter**

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 100
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le numéro standard international du périodique (International Standard Serial Number = ISSN)

L'ISSN est un numéro de huit chiffres divisé en deux groupes séparés par un tiret. Il donne une identification unique pour chaque titre périodique.

REGLES DE SAISIE

1. Entrer le ISSN sous la forme trouvée sur le document. Si le numéro ne contient pas de tiret, introduire le tiret après les quatre premiers chiffres.
2. Ne pas entrer les lettres ISSN avant le numéro. Celles-ci seront fournies par le format d'affichage.
3. Lorsqu'on a plusieurs versions linguistiques d'un périodique, entrer l'ISSN de chaque version suivi par le code de langue et séparer les numéros par un %, comme dans l'exemple suivant.

EXEMPLE

(8)ISSN: 0952-8733(eng)%1015-7042(spa)
(10)TITRE: Higher education policy
(13)TIT. AUTRES VERS.: Políticas de educación superior

CARACTERISTIQUES

Optionnel
Répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 100
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le numéro standard international du livre (International Standard Book Number = ISBN) que certains périodiques portent à côté du ISSN.

L'ISBN est un numéro de dix chiffres divisés en quatre groupes de longueur variable, séparés par des tirets. Ce numéro identifie un titre ou une certaine édition du titre

REGLES DE SAISIE

1. Entrer l'ISBN si l'on considère nécessaire.
2. Entrer l'ISBN sous la forme trouvée sur le document. Remplacer les espaces ou autre ponctuation entre les groupes de chiffres par des tirets.
3. Ne pas entrer les lettres ISBN avant le numéro. Celles-ci seront fournies par le format d'affichage.
4. Lorsqu'on a plusieurs versions linguistiques d'un périodique, entrer le ISBN de chaque version suivie par le code de langue et séparer les numéros par un %, comme dans l'exemple suivant.

EXEMPLE

- (8)ISSN: 1013-851X(eng)%1013-8501(fre)
(9)ISSN: 92-64-13585-5(eng)%92-64-23585-X(fre)
(10)TITRE: Higher education management
(13)TIT. AUTRES VERS.: Gestion de l'enseignement supérieur

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 300
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le titre du périodique.

REGLES DE SAISIE

1. Introduire le titre sous la forme trouvée sur le périodique. Ecrire l'initiale du premier mot en majuscule.
2. Dans le cas où le titre consiste en un terme générique et que le nom de l'organisme éditeur apparaît sur la couverture du périodique, entrer le titre sous la forme suivante: Nom de l'organisme. Terme générique.
3. Si le périodique à décrire est un supplément d'un autre périodique, enregistrer le supplément dans une fiche distincte.
4. Si le titre est suivi par un sous-titre, entrer le sous-titre après le délimiteur ^s
5. Si le titre apparaît dans plusieurs versions de langue sur la même couverture, entrer le titre dans la langue d'origine dans le champ (10) et les autres versions du titre dans le champ (11).
6. Si le périodique est publié dans plusieurs versions linguistiques, physiquement séparées, entrer le titre dans la langue d'origine dans le champ (10) et les titres des autres versions dans le champ (12).
7. Dans le cas des périodiques internationaux dont une des versions est en anglais, entrer le titre anglais dans le champ (10) et les titres des autres versions dans le champ (11) ou (12), selon le cas.

8. Si le périodique a changé de titre ou s'il a été remplacé par un autre périodique:
- entrer une note explicative dans le champ (20);
 - enregistrer le nouveau titre dans une nouvelle fiche;
 - mentionner l'ancien titre dans le champ (13) de la nouvelle fiche (s'il s'agit d'un simple changement de titre) ou mentionner le titre du périodique remplacé dans le champ (20) de la nouvelle fiche.
9. Si le premier mot du titre est un article, entrer l'article entre crochets;
10. Ne pas entrer de point à la fin du titre.

EXEMPLES

- E1. (10)TITRE: Liberal education
- E2. (10)TITRE: Institute of Educational Sciences. Papers
- E3. (10)TITRE: Times higher education supplement
- E4. (10)TITRE: Forum[^]srevista universitarilor români
- E5. (10)TITRE: ShBus: Schweizerisches Hochschul-Bulletin
(11)TITRE PARALLEL: ShBus: Bulletin universitaire suisse
- E7. (10)TITRE: Higher education policy
(12)TIT. AUTRES VERS.: Políticas de educación superior
- E8. (10)TITRE: Higher education management
(12)TIT. AUTRES VERS.: Gestion de l'enseignement
supérieur
(13)TITRE ANTERIEUR: International Journal of Institutional
Management in Higher Education
- E9. (10)TITRE: <Le> Monde de l'éducation

TITRE PARALLELE

11

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 300
Type - X

OBJECTIF

Indiquer les versions linguistiques du titre imprimées sur la même couverture que le titre original

REGLES DE SAISIE

1. Sélectionner et entrer le titre dans la langue d'origine dans le champ (10).
2. Entrer les autres versions du titre dans le champ (11). Séparer les occurrences du champ par un %
3. Entrer l'article du début du titre entre crochets < >.
4. Ecrire l'initiale du premier mot du titre en majuscule. Suivre (pour les autres mots du titre) les règles de la langue.

EXEMPLE

(10)TITRE: ShBus: Schweizerisches Hochschul-Bulletin

(11)TITRE PARALLELE: ShBus: Bulletin universitaire suisse

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 300
Type - X

OBJECTIF

Indiquer les titres des versions linguistiques du périodique publiées séparément.

REGLES DE SAISIE

1. Sélectionner et entrer le titre dans la langue d'origine dans le champ (10).
2. Entrer les autres versions du titre dans le champ (12). Séparer les occurrences du champ par un %
3. Entrer l'article du début du titre entre crochets < >.
4. Ecrire l'initiale du premier mot du titre en majuscule. Suivre (pour les autres mots du titre) les règles de la langue.

EXEMPLE

(10)TITRE: International review of education

(12)TIT. AUTRES VERS.: Internationale Zeitschrift für
Erziehungswissenschaft%Revue internationale de l'éducation

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 300
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le titre antérieur sous lequel le périodique a été publié.

REGLES DE SAISIE

Entrer le titre antérieur dans la langue d'origine (suivi, si nécessaire par les titres parallèles ou titres des autres versions).

EXEMPLE

(10)TITRE: Higher education management

(12)TIT. AUTRES VERS.: Gestion de l'enseignement supérieur

(13)TITRE. ANTERIEUR: International journal of Institutional Management in Higher Education// Revue internationale de Gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 3
Type - X

OBJECTIF

Indiquer les cas où les articles d'un périodique, inclus dans la même unité physique, sont écrits dans des langues différentes, ainsi que ceux ou les mêmes articles sont traduits dans plusieurs versions linguistiques publiées séparément.

REGLES DE SAISIE

Entrer les codes:

UNI - lorsque les articles sont publiés dans une seule langue;

MUL - lorsque les articles inclus dans la même unité physique sont publiés dans des langues différentes;

PLU - lorsque les mêmes articles sont traduits dans plusieurs versions linguistiques publiées séparément.

EXEMPLES

(10)TITRE: Liberal education

(14)CODE LANGUE: UNI

(10)TITRE: CRE - action

(14)CODE LANGUE: MUL

(10)TITRE: Higher education policy

(14)CODE LANGUE: PLU

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 60
Type - X

OBJECTIF

Indiquer la langue ou les langues dans lesquelles le périodique est publié, ainsi que les langues des résumés.

REGLES DE SAISIE

Entrer: la(les) langue(s) du texte précédée par ^a;
la(les) langue(s) du résumé précédée par ^b

Séparer les occurrences du champ par %

EXEMPLES

(10)TITRE: Higher education policy
(12)TIT. AUTRES VERS.: Políticas de educación superior
(14)CODE LANGUE: PLU
(15)LANG. TEXTE: ^aEnglish%^aSpanish

(10)TITRE: Canadian journal of university continuing education
(11)TITRE PARALLELE: Revue canadienne de l'éducation permanente
(14)CODE LANGUE: MUL
(15)LANG. TEXTE: ^aEnglish^bFrench%^aFrench^bEnglish

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 4
Type - N

OBJECTIF

Indiquer la date de début de publication du périodique entré dans le champ (10).

REGLES DE SAISIE

Entrer la date (l'année seulement) de parution du premier numéro du périodique.

EXEMPLE

(10)TITRE: Higher education policy

(16)DATE PARUTION: 1988

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 4
Type - N

OBJECTIF

Indiquer la date où le périodique a cessé de paraître.

REGLES DE SAISIE

Entrer seulement l'année de fin de publication du périodique entré dans le champ (10).

EXEMPLE

(10)TITRE: IAU Bulletin

(16)DATE PARUTION: 1990

(17)FIN DE PUBLICATION: 1995

(20)NOTES: Remplacé par IAU Newsletter

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 1
Type - A

OBJECTIF

Indiquer si le périodique comporte des résumés des articles publiés.

REGLES DE SAISIE

Entrer: Y =yes=oui; N =no=non selon le cas.

EXEMPLE

(10)TITRE: Canadian journal of university continuing education

(15)LANGUE DU TEXTE: ^aEnglish^bFrench%^aFrench^bEnglish

(18)RESUMES: Y

CARACTERISTIQUES

Optionnel
Répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 100
Type - X

OBJECTIF

Indiquer les publications spécialisées ou/et les bases de données où le périodique est indexé.

REGLES DE SAISIE

Entrer le titre de la publication et/ou le nom de la base de données dans la langue d'origine. Utiliser (si nécessaire) les acronymes correspondants. Séparer les différentes occurrences du champ par %

EXEMPLE

(10)TITRE: Higher education in Europe

(19)PERIODIQUE INDEXE DANS: HEED database (CEPES)%HEDBIB database (IAU)

CARACTERISTIQUES

Optionnel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 200
Type - X

OBJECTIF

Enregistrer les informations supplémentaires concernant le périodique.

REGLES DE SAISIE

Entrer les informations sous forme de texte libre, sans restrictions spéciales.

EXEMPLE

(10)TITRE: IAU Bulletin

(20)Notes: Remplacé par IAU Newsletter

CARACTERISTIQUES

Optionnel
Non répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 200
Type - X

OBJECTIF

Indiquer si l'on considère nécessaire le nom et l'adresse de l'éditeur en chef du périodique entré dans le champ (10).

REGLES DE SAISIE

Entrer: ^aNom, Prénom^bAdresse

EXEMPLE

(10)TITRE: Oxford review of education

(21)EDITEUR: ^aWilson, John ^bUniversity of Oxford, 15, Norham Gardens, Oxford
OX2 EPY, United Kingdom

CARACTERISTIQUES

Obligatoire

Répétitif

Sans sous-champs

Longueur maxi - 500

Type - X

OBJECTIF

Indiquer le nom de chaque organisme qui a une responsabilité intellectuelle ou/et matérielle envers le périodique traité.

REGLES DE SAISIE

1. Entrer le nom officiel de l'organisme, dans la langue nationale suivi, entre parenthèses, par le nom du pays en anglais.
2. Entrer les noms des organismes internationaux très connus sous forme d'acronyme, sans mentionner le pays.
3. Pour les organismes officiels, entrer le nom anglais du pays, suivi par le nom de l'organisme dans la langue d'origine.

EXEMPLES

E1. Consejo de Universidades (Spain)

E2. UNESCO

E3. Romania. Ministerul Educatiei si Stiintei

CARACTERISTIQUES

Obligatoire

Non répétitif

Avec sous-champs

Longueur maxi - 300

Type - X

OBJECTIF

Indiquer l'adresse de l'organisme éditeur avec lequel on garde le contact.

REGLES DE SAISIE

Entrer: ^aAdresse^bNom anglais du pays

EXEMPLE

(10)TITRE: Bulletin of the International Bureau of Education

(22)ORG.EDITEUR: International Bureau of Education (Switzerland)

(23)ADRESSE ORG. EDITEUR: P.O. Box 199, 1211 Geneva
20^bSwitzerland

CARACTERISTIQUES

Obligatoire

Non répétitif

Avec sous-champs

Longueur maxi - 150

Type - X

OBJECTIF

Enregistrer les numéros de contact de l'organisme dont l'adresse est entrée dans le champ (23).

REGLES DE SAISIE

Entrer les numéros de contact précédés par le délimiteur correspondant:

^tTéléphone^fFax^eE-mail^tTelex^cCable

EXEMPLE

(10)TITRE: Higher education policy

(22)ORG. EDITEUR: International Association of Universities (France)

(23)ADRESSE: ^a1, rue Miollis, 75732 Paris^bFrance

(24)NOS. DE CONTACT: ^t33 1 45 68 26 26^f33 1 47 34 76 05
^eIUTRA@FRUNES21

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 300
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le lieu de publication et le nom de la maison d'édition.

REGLES DE SAISIE

1. Entrer: ^aVille^bMaison d'édition
2. Lorsqu'on a plusieurs maisons d'édition, entrer:

^aVille^bMaison d'édition%^aDeuxième ville^bDeuxième maison d'édition etc.

3. Lorsque l'organisme éditeur et l'éditeur commercial coïncident, entrer dans le champ 25 la forme la plus courte du nom de l'organisme.

EXEMPLES

(10)TITRE: Higher education policy

(25)ED. COMMERCIAL: ^aLondon^bKogan Page

(10)TITRE: Educatie si cultura

(25)ED. COMMERCIAL: ^aBucharest^bBNR%^aIasi^bBiblioteca Universitara

(10)TITRE: Higher education in Europe

(22)ORG. EDITEUR: Unesco European Centre for Higher
Education (Romania)

(25)ED. COMMERCIAL: ^aBucharest^bCEPES-UNESCO

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 300
Type - X

OBJECTIF

Indiquer l'adresse de la maison d'édition ou, si on a plusieurs maisons d'édition, l'adresse de celle avec laquelle on garde le contact.

REGLES DE SAISIE

Entrer: ^aAdresse

^bNom du pays (en anglais)

EXEMPLE

(25)ED. COMMERCIAL: ^aBucharest^bCEPES-UNESCO

(26)ADRESSE: ^a39, Stirbei Voda Street, 70725
Bucharest^bRomania

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 150
Type - X

OBJECTIF

Indiquer les numéros de contact de la maison d'édition entrée dans le champ 26.

REGLES DE SAISIE

Entrer: ^tTelephone^fFax^eE-mail^xTélex^cCable

EXEMPLE

(25)ED. COMMERCIAL: ^aLondont^bKogan Page

(26)ADRESSE: ^a120 Pentonville Road, London N1 9JN^bUnited Kingdom

(27)NOS. CONTACT: ^t44 71 278 0433^f44 71 837 6348
^x263088 KOGAN G

CARACTERISTIQUES

Optionnel
Répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 100
Type - X

OBJECTIF

Indiquer, si on le considère nécessaire, le nom de la personne (ou des personnes) chez l'éditeur commercial avec laquelle on garde le contact.

REGLES DE SAISIE

1. Entrer le nom de contact sous la forme:

Nom, Prénom

2. Séparer les noms, si l'on en a plusieurs, par un %

Nom, Prénom%Nom, Prénom

EXEMPLE

(28)Marin, Elisabeta%Bugoiu, Valentin

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 1
Type - A

OBJECTIF

Indiquer comment le périodique est acquis.

REGLES DE SAISIE

Entrer: **F** (free of charge=gratuit)

E (exchange=échange)

P (purchased=payé)

EXEMPLES

(10)TITRE: Source
(29)ACQUISITION: F

(10)TITRE: Higher education in Europe
(29)ACQUISITION: E

(10)TITRE: CHANGE
(29)ACQUISITION: P

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 1
Type - A

OBJECTIF

Indiquer la publication de l'AIU contre laquelle on échange le périodique enregistré dans le champ (10).

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (30) seulement si, dans le champ (29), on a entré le code **E**.
2. Entrer: **A** = échangé contre IAU Newsletter

B = échangé contre Higher education policy

C = échangé contre IAU Newsletter + Higher education policy

Z = Autres situations

EXEMPLE

(10)TITRE: Higher education in Europe
(29)ACQUISITION: E
(30)TYPE D'ECHANGE: B

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 30
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le numéro de référence de la lettre par laquelle on a établi la relation d'échange entre l'IAU et l'éditeur enregistré dans le champ (23) ou (25), selon le cas.

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (31) seulement si, dans le champ (29), on a entré le code E.
2. Entrer le numéro de référence sous la forme enregistré sur la lettre.

EXEMPLE

(10)TITRE: Higher education in Europe
(23)ORG. EDITEUR:Unesco European Centre for Higher Education
(Romania)
(29)ACQUISITION: E
(30)TYPE D'ECHANGE: B
(31)No. REFERENCE: Ref: 85/931, Paris, 6 June 1985

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 1
Type - A

OBJECTIF

Indiquer si l'organisme éditeur enregistré dans le champ (23) est membre de l'AIU ou pas.

REGLES DE SAISIE

Entrer: Y = yes = oui; N = no = non

EXEMPLE

(10)TITRE: Chinese University bulletin
(23)ORG. EDITEUR: Chinese University of Hong Kong
(32)IAU MEMBRE: Y

(10)TITRE: Higher education in Europe
(23)ORG. EDITEUR: Unesco European Centre for Higher Education
(Romania)
(32)IAU MEMBRE: N

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 8
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le prix payé pour l'abonnement annuel au périodique enregistré dans le champ (10).

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (33) seulement si, dans le champ (29), on a entré le code **P**.
2. Entrer le prix trouvé sur la facture.

EXEMPLE

(10)TITRE: Change

(29)ACQUISITION: P

(33)PRIX: 84 US\$

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 100
Type - X

OBJECTIF

Indiquer la maison de diffusion contactée pour l'achat du périodique enregistré dans le champ (10).

REGLES DE SAISIE

1. Entrer le nom de la maison de diffusion seulement s'il ne coïncide pas avec celui de la maison d'édition.
2. Remplir le champ (34) seulement si, dans le champ (29), on a entré le code **P**.

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 300
Type - X

OBJECTIF

Indiquer l'adresse de la maison de diffusion.

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (35) seulement si le nom de la maison d'édition a été entré dans le champ (34)

Entrer: ^aAdresse^bNom du pays (en anglais)

EXEMPLE

Voir champ (23) et champ (26)

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Avec sous-champs
Longueur maxi - 150
Type - X

OBJECTIF

Indiquer les numéros de contact de la maison de diffusion enregistrée dans le champ (34).

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (35) seulement si le nom de la maison d'édition a été entré dans le champ (34)
2. Entrer: ^tTelephone^fFax^eE-mail^xTélex^cCable

EXEMPLE

Voir champ (27)

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 30
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le numéro de référence de la lettre par laquelle on a lancé la commande.

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (37) seulement si dans le champ (29) on a entré le code P.
2. Entrer le numéro de référence sous la forme trouvée sur la lettre de commande.

EXEMPLE

Voire champ (31)

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 30
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le numéro de référence de la lettre par laquelle on a relancé la commande.

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (38) seulement si dans le champ (37) on a entré déjà un numéro de référence.
2. Entrer le numéro de référence sous la forme trouvée sur la lettre de commande.

EXEMPLE

Voir champ (31)

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 40
Type - X

OBJECTIF

Indiquer la langue (ou les langues) utilisée dans la correspondance avec le partenaire d'échange, avec la maison d'édition ou avec la maison de diffusion.

REGLES DE SAISIE

Entrer le nom de la langue en anglais. Séparer les différents noms de langue par %

EXEMPLE

French%English

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
sans sous-champs
Longueur maxi - 200
Type - X

OBJECTIF

Enregistrer les informations supplémentaires concernant l'acquisition du périodique entré dans le champ (10).

REGLES DE SAISIE

Entrer les informations sous forme de texte libre, sans restrictions spéciales.

CONSERVATION

41

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 50
Type - X

OBJECTIF

Indiquer pour combien d'années on garde les numéros du périodique enregistré dans le champ (10).

REGLES DE SAISIE

Entrer le descripteur adéquat sous la forme:

Permanent, Current 10 years, Current 5 years... Current year only

EXEMPLE

(10)TITRE: Higher education policy
(41)CONSERVATION: Permanent

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 50
Type - X

OBJECTIF

Mettre à jour la base de données en enregistrant les numéros reçus pendant l'année courante.

REGLES DE SAISIE

Entrer: année de publication, espace, no. de volume, parenthèse, numéros reçus, parenthèse, code de langue (si l'on a plusieurs versions de langue).

EXEMPLE

(10)TITRE: Higher education policy

(13)TIT. AUTRES VERS.: Políticas de educación superior

(42)NOS. ANNEE COURANTE: 1995 8(1-2)eng; 1995 8(1)spa

CARACTERISTIQUES

Essentiel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 500
Type - X

OBJECTIF

Indiquer les numéros gardés dans la collection (l'année courante exceptée).

REGLES DE SAISIE

Entrer: année de publication, espace, no. de volume, parenthèse, numéros reçus, parenthèse, code de langue (si on a plusieurs versions linguistiques).

EXEMPLE

Voir champ (42).

CARACTERISTIQUES

Optionnel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 300
Type - X

OBJECTIF

Enregistrer les informations supplémentaires concernant l'état de la collection du périodique entré dans le champ (10).

REGLES DE SAISIE

Entrer les informations sous forme de texte libre, sans restrictions spéciales.

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 15
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le numéro de référence de la lettre par laquelle on réclame les numéros manquants.

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (45) seulement si dans le champ (7) on a entré le descripteur "Late".
2. Entrer le numéro de référence sous la forme trouvée sur la lettre de réclamation.

EXEMPLE

Voir champ (31)

CARACTERISTIQUES

Obligatoire

Non répétitif

Sans sous-champs

Longueur maxi - 1

Type - A

OBJECTIF

Indiquer si le partenaire d'échange ou le distributeur a réagi à la réclamation enregistrée dans le champ (45).

REGLES DE SAISIE

Entrer: Y = yes=oui

N = no=non

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 15
Type - X

OBJECTIF

Indiquer le numéro de référence de la lettre par laquelle on relance la réclamation des numéros manquants.

REGLES DE SAISIE

1. Remplir le champ (47) seulement si dans le champ (46) on a entré le code N.
2. Entrer le numéro de référence sous la forme trouvée sur la lettre.

EXEMPLE

Voir champ (31)

CARACTERISTIQUES

Obligatoire

Non répétitif

Sans sous-champs

Longueur maxi - 1

Type - A

OBJECTIF

Indiquer si le partenaire d'échange ou le distributeur a réagi à la réclamation enregistrée dans le champ (47).

REGLES DE SAISIE

Entrer: Y = yes=oui

N = no=non

CARACTERISTIQUES

Obligatoire
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 1
Type - A

OBJECTIF

Indiquer que le périodique enregistré dans le champ (10) n'est plus gardé dans les collections du centre.

REGLES DE SAISIE

Entrer: Y = yes=oui
N = no=non

CARACTERISTIQUES

Optionnel
Non répétitif
Sans sous-champs
Longueur maxi - 100
Type - X

OBJECTIF

Enregistrer les informations supplémentaires concernant l'intégralité de la collection.

REGLES DE SAISIE

Entrer les informations sous forme de texte libre, sans restrictions spéciales.

5.3 ANNEXES

Annexe 1 : Codes des langues

Annexe 2 : Capitales

Annexe 3 : Codes des pays

Annexe 4 : Acronymes

Annexe 5 : Périodicité - descripteurs

ANNEX 1

LANGUAGE CODES

afr	Afrikaans	jap	Japanese
alb	Albanian	jav	Javanese
amh	Amharic	xna	Kanarese
ara	Arabic	kan	Kannada
arm	Armenian	kas	Kashmiri
asm	Assamese	kaz	Kazakh
aze	Azerbaijani	kek	Kechua
	Bahasa	kis	Kiswahili
	SEE: Indonesian	kor	Korean
ban	Bantu	kur	Kurdish
ben	Bengali	lao	Laotian
ber	Berber	lat	Latin
bul	Bulgarian	lav	Latvian
bur	Burmese	lit	Lithuanian
bel	Byelorussian	lub	Luba
cam	Cambodian	mac	Macedonian
cat	Catalan	mad	Madurese
chi	Chinese	nla	Malagasy
cro	Croatian	may	Malay
cze	Czech	mal	Malayalam
dan	Danish		Malinka
dar	Dari		SEE: Mandingo
dut	Dutch	mat	Maltese
eng	English	man	Mandingo
esk	Eskimo		Mankinka
esp	Esperanto		SEE: Mandingo
est	Estonian	mar	Marathi
fan	Fang-bulu	mrw	Marwari
fin	Finnish	mel	Melanesian Pidgin
fle	Flemish	mon	Mongol
fre	French	mos	Mossi
cre	French Creole	mul	Multilingual
ful	Fula		(one issue - var. texts)
gae	Gaelic	nep	Nepali
gal	Galla	nor	Norwegian
geo	Georgian	ori	Oriya
ger	German	pli	Pali
grc	Greek (classical)	pan	Panjabi
gre	Greek (modern)	pas	Pashto
guj	Gujarati	per	Persian
hau	Hausa	pil	Pilipino
haw	Hawaiian	plu	Plurilingual
heb	Hebrew		(one issue - same text)
hin	Hindi	pol	Polish
hun	Hungarian	por	Portuguese
ice	Icelandic	pul	Pulaar
igb	Igbo	pus	Pushto
ind	Indonesian	que	Quechua
ial	International	rom	Romanian
	Auxilliari Linguo	rua	Ruanda
iri	Irish	run	Rundi
ita	Italian	rus	Russian

san Sanskrit
ser Serbian
scr Serbo-croatian
snd Sindhi
snh Sinhala
slo Slovak
slv Slovene
som Somali
spa Spanish
sud Sudanese
swa Swahili
swe Swedish
tag Tagalog
tah Tahitian
tam Tamil

tar Tartar
tel Telugu
tha Thai
tib Tibetan
tur Turkish
twi Twi-Fan E
uxr Ukrainian
urd Urdu
uzb Uzbek
vie Vietnamese
vis Visayan
wel Welsh
wol Wolof
yid Yiddish
yor Yoruba

ANNEX 2: CAPITALS

CAPITAL	COUNTRY
Abu-Dhabi	United Arab Emirates
Accra	Ghana
Addis Ababa	Ethiopia
Agaña	Guam
Algiers	Algeria
Alma-Ata	Kazakhstan
Alofi	Miue Island
Amman	Jordan
Ankara	Turkey
Apia	Western Samoa
AŞhaabad	Turkmenistan
Asmara	Eritrea
Asunción	Paraguay
Athens	Greece
Avarua	Cook Islands
Baghdad	Iraq
Bahrain	Bahrain
Baku	Azerbaijan
Balboa Heights	Panama Canal Zone
Bamako	Mali
Bandar Seri Begawan	Brunei Darussalam
Bangkok	Thailand
Bangui	Central African Republic
Banjul	Gambia
Basseterre	Saint Kitts-Nevis-Anguilla
Beirut	Lebanon
Belgrad	Yugoslavia
Belmopan	Belize
Berlin	Federal Republic of Germany
Bern	Switzerland
Bishkek	Kyrgyzstan
Bissau	Guinea-Bissau
Bogotá	Colombia
Brasilia	Brazil
Bratislava	Slovak Republic
Brazzaville	Congo
Bridgetown	Barbados
Brussels	Belgium
Bucharest	Romania
Budapest	Hungary
Buenos Aires	Argentina
Bujumbura	Burundi
Cairo	Egypt
Canberra	Australia
Caracas	Venezuela
Castries	Saint Lucia
Cayenne	French Guiana
Charlotte Amalie	Virgin Islands (USA)
Colombo	Sri Lanka
Conakry	Guinea
Copenhagen	Denmark
Dacca	Bangladesh
Dakar	Senegal
Damascus	Syria
Dar-es-Salaam	Tanzania

Annex 2: Capitals (continued)

CAPITAL	COUNTRY
Doha	Qatar
Dublin	Ireland
Dušanbe	Tajikistan
Fort de France	Martinique
Freetown	Sierra Leone
Gaborone	Botswana
George Town	Cayman Islands
Georgetown	Guyana
Guatemala	Guatemala
(The) Hague	Netherlands
Hamilton	Bermuda
Hanoi	Viet Nam SR
Harare	Zimbabwe
Havana	Cuba
Helsinki	Finland
Hong Kong	Hong Kong
Honiara	British Solomon Islands
Islamabad	Pakistan
Jakarta	Indonesia
Jamestown	Saint Helena
Jerusalem	Israel
Kabul	Afghanistan
Kampala	Uganda
Kathmandu	Nepal
Khartoum	Sudan
Kiev	Ukraine
Kigali	Rwanda
Kingston	Jamaica
Kingstown	Saint Vincent
Kinshasa	Zaire
Kišinev	Moldova
Kuala Lumpur	Malaysia
Kuwait	Kuwait
Lagos	Nigeria
(La) Paz	Bolivia
Libreville	Gabon
Lilongwe	Malawi
Lima	Peru
Lisbon	Portugal
Ljubljana	Slovenia
Lomé	Togo
London	United Kingdom
Lourenço Marques	Mozambique
Luanda	Angola
Lusaka	Zambia
Luxembourg	Luxembourg
Macau	Macau
Madrid	Spain
Malabo	Equatorial Guinea
Malé	Maldives
Managua	Nicaragua
Maseru	Lesotho
Mbabane	Swaziland
Mexico City	Mexico
Minsk	Belarus
Mogadishu	Somalia
Monaco	Monaco

Annex 2: Capitals (continued)

CAPITAL	COUNTRY
Monrovia	Liberia
Montevideo	Uruguay
Moscow	Russian Federation
Muscat	Oman (Sultanate)
Nairobi	Kenya
Nassau	Bahamas
Nauru	Nauru
Ndjaméno	Chad
New Delhi	India
Niamey	Niger
Nicosia	Cyprus
Nouakchott	Mauritania
Nouméa	New Caledonia
Nuku'alofa	Tonga
Oslo	Norway
Ottawa	Canada
Ouagadougou	Burkina Faso
Panama City	Panama
Papeete	Tahiti
Paramaribo	Suriname
Paris	France
Peking	China
Phnôm Penh	Cambodia
Plymouth	Montserrat
Pointe à Pitre	Guadeloupe
Port au Prince	Haiti
Port Louis	Mauritius
Port Moresby	Papua New Guinea
Port of Spain	Trinidad and Tobago
Porto-Novo	Benin FR
Prague	Czech Republic
Pretoria	South Africa
Pyongyang	Korea DPR
Quezon City	Philippines
Quito -	Ecuador
Rabat	Morocco
Reykjavik	Iceland
Riga	Latvia
Riyadh	Saudi Arabia
Road Town	Virgin Islands (UK)
Rome	Italy
Roseau	Dominica
Saint Denis	Reunion
Saint George's	Grenada
Saint John's	Antigua and Barbuda
Saint Pierre	Saint Pierre and Miquelon
San José	Costa Rica
San Juan	Puerto Rico
San Marino	San Marino
San Salvador	El Salvador
Sana'a	Yemen (Republic of)
Santiago	Chile
Santo Domingo	Dominican Republic
Sarajevo	Bosnia and Herzegovina
Seoul	Korea R
Singapore	Singapore
Skopje	Macedonia

Annex 2: Capitals (continued)

CAPITAL	COUNTRY
Sofia	Bulgaria
Stanley	Falkland Islands
Stockholm	Sweden
Suva	Fiji
Taipei	Taiwan
Tallinn	Estonia
Tananarive	Madagascar DR
Tarawa	Kiribati
Tashkent	Uzbekistan
Tbilisi	Georgia
Tegucigalpa	Honduras
Tehran	Iran
Thimphu	Bhutan
Tirana	Albania
Tokyo	Japan
Tripoli	Libya
Tunis	Tunisia
Ulan Bator	Mongolia
Vaduz	Liechtenstein
Valletta	Malta
Victoria	Seychelles
Vienna	Austria
Vientiane	Lao PDR
Vila	New Hebrides
Vilnius	Lithuania
Warsaw	Poland
Washington	United States of America
Wellington	New Zealand
Willemstad	Netherlands Antilles
Windhoek	Namibia
Yamoussoukro (ex. Abidjan)	Côte d'Ivoire
Yangon	Myanmar
Yaoundé	Cameroon
Yerevan	Armenia
Zagreb	Croatia

ANNEX 3: COUNTRY CODES
(ISO 3166, 1988)

COUNTRY	CODE
Afghanistan	AF
Albania	AL
Algeria	DZ
American Samoa	AS
Andorra	AD
Angola	AO
Antigua and Barbuda	AG
Argentina	AR
Armenia	AM
Aruba	AW
Australia	AU
Austria	AT
Azerbaijan	AZ
Bahamas	BS
Bahrain	BH
Bangladesh	BD
Barbados	BB
Belarus	BY
Belgium	BE
Belize	BZ
Benin	BJ
Bermuda	BM
Bhutan	BT
Bolivia	BO
Bosnia	BA
Botswana	BW
Bouvet Island	BV
Brazil	BR
Brunei	BN
Bulgaria	BG
Burkina Faso	BF
Burundi	BI
Cambodia	KH
Cameroon UR	CM
Canada	CA
Cape Verde	CV
Cayman Islands	KY
Central African Republic	CF
Chad	TD
Chile	CL
China	CN
Christmas Island	CX
Colombia	CO
Comoros	KM
Congo	CG
Cook Islands	CK
Costa Rica	CR
Côte d'Ivoire	CI
Croatia	HR
Cuba	CU
Cyprus	CY
Czech Republic	CZ
Denmark	DK
Djibouti	AI
Dominica	DM
Dominican Republic	DO
Ecuador	EC
Egypt	EG
El Salvador	SV
Equatorial Guinea	GQ
Eritrea	ER
Estonia	EE

Annex 3: Country Codes (continued)

COUNTRY	CODE
Ethiopia	ET
Faeroe Islands	FO
Falkland Islands	FK
Fiji	FJ
Finland	FI
France	FR
French Guyana	GF
French Polynesia	PF
Gabon	GA
Gambia	GM
Georgia	GE
Germany	DE
Ghana	GH
Gibraltar	GI
Greece	GR
Greenland	GL
Grenada	GD
Guadeloupe	GP
Guam	GU
Guatemala	GT
Guinea	GN
Guinea-Bissau	GW
Guyana	GY
Haiti	HT
Holy See	VA
Honduras	HS
Hong Kong	HK
Hungary	HU
Iceland	IS
India	IN
Indonesia	ID
Iran (Islamic Republic)	IR
Iraq	IQ
Ireland	IE
Israel	IL
Italy	IT
Ivory Coast see: Côte d'Ivoire	
Jamaica	JM
Japan	JP
Johnston Island	JT
Jordan	JO
Kampuchea see: Cambodia	
Kazakhstan	KZ
Kenya	KE
Kiribati	KI
Korea DPR	KP
Korea R	KR
Kuwait	KW
Kyrgyzstan	KG
Lao PDR	LA
Latvia	LV
Lebanon	LB
Lesotho	LS
Liberia	LR
Libyan Arab Jamahiriya	LY
Liechtenstein	LI
Lithuania	LT
Luxembourg	LU
Macao	MO
Macedonia	MK
Madagascar	MG
Malaysia	MY
Malawi	MW
Maldives	MV

Annex 3: Country Codes (continued)

COUNTRY	CODE
Mali	ML
Malta	MT
Martinique	MQ
Mauritania	MR
Mauritius	MU
Mexico	MX
Moldova	MD
Monaco	MC
Mongolia	MN
Montserrat	MS
Morocco	MA
Mozambique	MZ
Myanmar	MM
Namibia	NA
Nauru (Republic)	NR
Nepal	NP
Netherlands	NL
Netherlands Antilles	AN
New Caledonia	NC
New Hebrides see: Vanuatu	
New Zealand	NZ
Nicaragua	NI
Niger	NE
Nigeria	NG
Niue Island	NU
Norfolk Island	NF
Norway	NO
Oman	OM
Pakistan	PK
Panama	PA
Papua New Guinea	PG
Paraguay	PY
Peru	PE
Philippines	PH
Pitcairn Islands	PN
Poland	PL
Portugal	PT
Portuguese Timor	TP
Qatar	QA
Reunion Island	RE
Romania	RO
Russian Federation	RU
Rwanda	RW
Saint Helena	SH
Saint Kitts and Nevis	KN
Saint Lucia	LC
Saint Pierre and Miquelon Islands	PM
Saint Vincent & Grenadines	VC
Samoa	WS
San Marino	SM
Sao Tome and Principe	ST
Saudi Arabia	SA
Senegal	SN
Seychelles	SC
Sierra Leone	SL
Sikkim	SK
Singapore	SG
Slovak Republic	SK
Slovenia	SI
Solomon Islands	SB
Somalia	SO
South Africa	ZA
Spain	ES
Sri Lanka	LK

Annex 3: Country Codes (continued)

COUNTRY	CODE
Sudan	SD
Surinam	SR
Swaziland	SZ
Sweden	SE
Switzerland	CH
Syrian AR	SY
Taiwan	TW
Tajikistan	TJ
Tanzania UR	TZ
Thailand	TH
Timor see: Portuguese Timor	
Togo	TG
Tokelau Islands	TK
Tonga	TO
Trinidad and Tobago	TT
Tunisia	TN
Turkey	TR
Turkmenistan	TM
Turks and Caicos Islands	TC
Uganda	UG
Ukraine	UA
United Kingdom	GB
United Arab Emirates	AE
Uruguay	UY
USA	US
USSR	SU
Uzbekistan	UZ
Vanuatu	VU
Vatican City see: Holy See	
Venezuela	VE
Viet Nam SR	VN
Virgin Islands (UK)	VG
Virgin Islands (USA)	VI
Wake Island	WK
Wallis and Futuna Islands	WF
Western Samoa see: Samoa	
Yemen	YE
Yugoslavia	YU
Zaire	ZR
Zambia	ZM
Zimbabwe	ZW

ANNEX 4: ACRONYMS
(by Acronym)

ACRONYM	FULL NAME
AAU	Association of African Universities
ACU	Association of Commonwealth Universities
AUPELF	Association des Universités partiellement ou entièrement de Langue française
BREDA	Unesco Regional Office for Education in Africa
CEPES	Unesco European Centre for Higher Education
CCPU	Standing Conference on University Problems
CRE	Standing Conference of Rectors, Presidents and Vice-Chancellors of the European Universities
COMETT	Community Programme in Education and Training for Technology
CRESALC	Unesco Regional Centre for Higher Education, in Latin America and the Caribbean
COLUMBUS	Collaboration on University Management: A bridge between Universities and Scholars in Europe and Latin America
EC	European Community
ERASMUS	European Community Action Scheme for the Mobility of University Students
EURYDICE	Education Information Network in the European Community
ECA	United Nations, Economic Commission for Africa
ECAFE	United Nations, Economic Commission for Asia and the Far East
ECE	United Nations, Economic Commission for Europe
ECLA	United Nations, Economic Commission for Latin America
ECWA	United Nations, Economic Commission for Western Asia
ESCAP	United Nations, Economic and Local Commission for Asia and the Pacific
EUDISED	European Documentation and Information System for Education
IAU	International Association of Universities
IBE	Unesco International Bureau of Education
COMETT	European Community Action Programme for Education and Training for Technology
COPERNICUS	Cooperation Programme in Europe for Research on Nature and Industry through Coordinated University Studies
IDRC	International Development Research Centre
ILO	International Labour Organization
IFCU	International Federation of Catholic Universities
IIEP	Unesco International Institute for Educational Planning
OAS	Organization of American States
OECD	Organization for Economic Cooperation and Development
PROMEDLAC	Major Project on Education in Latin America and the Caribbean
PROAP	Unesco Principal Regional Office for Asia and the Pacific
SATURN	Satellite Distance Education in Europe
TEMPUS	Trans European Mobility Schema Programme for University Studies

Annex 4: Acronyms (by Acronym) (continued)

ACRONYM	FULL NAME
TRACE	International Higher Education Information System
UNCED	United Nations Conference on Environment and Development
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UDUAL	Unión de Universidades de América Latina
UN	United Nations
UNDP	United Nations Development Programme
UNITWIN	Unesco Programme for Reinforcing Inter-University Cooperation and Academic Mobility through Twinning Arrangements
WHO	World Health Organization
WUS	World University Service

ANNEX 4: ACRONYMS
(by Full Name)

FULL NAME	ACRONYM
Association des Universités partiellement ou entièrement de Langue française	AUPELF
Association of African Universities	AAU
Association of Commonwealth Universities	ACU
Collaboration on University Management: A bridge between Universities and Scholars in Europe and Latin America	COLUMBUS
Community Programme in Education and Training for Technology	COMETT
Cooperation Programme in Europe for Research on Nature and Industry through Coordinated University Studies	COPERNICUS
Education Information Network in the European Community	EURYDICE
European Community Action Programme for Education and Training for Technology	COMETT
European Community Action Scheme for the Mobility of University Students	ERASMUS
European Documentation and Information System for Education	EUDISED
European Community	EC
International Labour Organization	ILO
International Development Research Centre	IDRC
International Federation of Catholic Universities	IFCU
International Higher Education Information System	TRACE
International Association of Universities	IAU
Major Project on Education in Latin America and the Caribbean	PROMEDLAC
Organization of American States	OAS
Organization for Economic Cooperation and Development	OECD
Satellite Distance Education in Europe	SATURN
Standing Conference on University Problems	CCPU
Standing Conference of Rectors, Presidents and Vice-Chancellors of the European Universities	CRE
Trans European Mobility Schema Programme for University Studies	TEMPUS
Unesco Principal Regional Office for Asia and the Pacific	PROAP
Unesco Programme for Reinforcing Inter-University Cooperation and Academic Mobility through Twinning Arrangements	UNITWIN
Unesco International Bureau of Education	IBE
Unesco Regional Centre for Higher Education, in Latin America and the Caribbean	CRESALC
Unesco International Institute for Educational Planning	IIEP
Unesco European Centre for Higher Education	CEPES
Unesco Regional Office for Education in Africa	BREDA

Annex 4: Acronyms (by Full Name) (continued)

ACRONYM	FULL NAME
	UDUAL
Unión de Universidades de América Latina	
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	UNESCO
United Nations	UN
United Nations Development Programme	UNDP
United Nations Conference on Environment and Development	UNCED
United Nations, Economic Commission for Latin America	ECLA
United Nations, Economic Commission for Western Asia	ECWA
United Nations, Economic and Social Commission for Asia and the Pacific	ESCAP
United Nations, Economic Commission for Europe	ECE
United Nations, Economic Commission for Asia and the Far East	ECAFE
United Nations, Economic Commission for Africa	ECA
World University Service	WUS
World Health Organization	WHO

ANNEXE 5 : PERIODICITE

Descripteurs

Daily

Weekly

Biweekly

Monthly

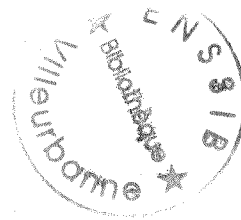
Bimonthly

Quarterly

Annual

2 (3, 5 etc.) issues a week/a month/a year;

Irregular



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



966553